



PRÉFET DE LA CHARENTE – MARITIME

Préfecture
Secrétariat Général
Direction de la coordination et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**Le Préfet de la Charente-Maritime,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 8 janvier 2019 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les avis émis par les communes des EPCI entre le 16/01/2018 et le 16/07/2018 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier préfectoral du 02/08/2018 ;

Vu les observations du public recueillies entre le 10/10/2018 et le 30/10/2018 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Charente-Maritime ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 10/10/2018 au 30/10/2018;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition du Secrétaire général de la Préfecture de la Charente-Maritime,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, les Secteurs d'Information des Sols suivants sont créés, pour l'Établissement Public de coopération Intercommunal – CC Aunis Sud :

- Sur la commune de SURGERES :

Identifiant SIS	Nom usuel
17SIS05746	Siège de l'exploitation de Gaz de France

Identifiant SIS	Nom usuel
17SIS06066	SERGENT-PROLAC

Ces Secteurs d'Informations des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 : PUBLICATION

Les secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

L'arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de la Charente-Maritime.

ARTICLE 3 : NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Informations des Sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 : APPLICATION

Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maires et présidents d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À La Rochelle, le **22 FEV. 2019**

LE PRÉFET

Pour le Préfet,
et par délégation
Le Secrétaire Général

Pierre-Emmanuel PORTHERET

ANNEXE 1
FICHE SIS DE LA CC AUNIS SUD



Identification

Identifiant	17SIS05746
Nom usuel	Siège de l'exploitation de Gaz de France
Adresse	27 Rue de la Binetterie
Lieu-dit	
Département	CHARENTE-MARITIME - 17
Commune principale	SURGERES - 17434
Caractéristiques du SIS	Ancienne usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille, exploitée de 1880 à 1961, sur la commune de Surgères (17). L'emprise du site occupe une superficie totale d'environ 2 262 m ² (source : www.cadastre.gouv.fr) et se situe dans un environnement urbain, en zone d'habitat dense. Actuellement, le site est réutilisé pour les besoins d'ENGIE (ex-GDF).
Etat technique	Site concerné par une action nationale de l'Etat (protocole Usines à gaz)
Observations	Gaz de France (GDF) a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère, répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie retenue a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de 5 classes de priorité pour lesquelles les engagements de GDF ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et GDF signé le 25 avril 1996.

Le site de Surgères est en classe 3 du protocole. De ce fait, c'est un site dont la sensibilité vis à vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est faible. L'engagement national de GDF sur les sites de classe 3 était de réaliser dans un délai de 8 ans (avant fin avril 2004) une étude historique avec localisation des cuves qui seraient systématiquement vidées et comblées. Si les opérations de vidange des cuves faisaient apparaître une pollution résiduelle, des investigations complémentaires seraient effectuées en accord avec l'Inspection des Installations Classées.

Conformément aux engagements pris dans le protocole, GDF a réalisé une étude historique avec localisation des cuves. Le rapport parcellaire a été envoyé à l'ex-DRIRE le 16 janvier 2004. Les ouvrages de stockage potentiel de sous-produits recensés sont les suivants :

- deux gazomètres,
- une fosse à goudron, et trois citernes aériennes à goudron,
- deux cuves aériennes à matières épurantes.

A l'issue des investigations menées de manière mécanique le 30 janvier et le 9 octobre 2003, seule la fosse à goudron constituait une source primaire de contamination.

Les opérations de traitement de la fosse à goudron se sont déroulées le 2 février 2004. Le rapport de fin de travaux a été envoyé à l'ex-DRIRE le 10 mars 2004. Au total, 13,74 t de goudron pâteux et de remblais souillés ont été extraits, puis évacués vers un centre de traitement par incinération.

Par ailleurs, en cas de mutation des terrains et/ou de changement d'usage et/ou de projet de travaux, le propriétaire et/ou le porteur de projet seront le cas échéant amenés à faire procéder sous leur responsabilité à un examen plus approfondi de l'état des sols du site, afin de s'assurer de sa compatibilité avec l'usage futur prévu.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	POC1704313	http://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/POC1704313

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	Site concerné par le protocole "Usines à gaz"

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	409883.0 , 6563356.0 (Lambert 93)
Superficie totale	3293 m ²
Perimètre total	257 m

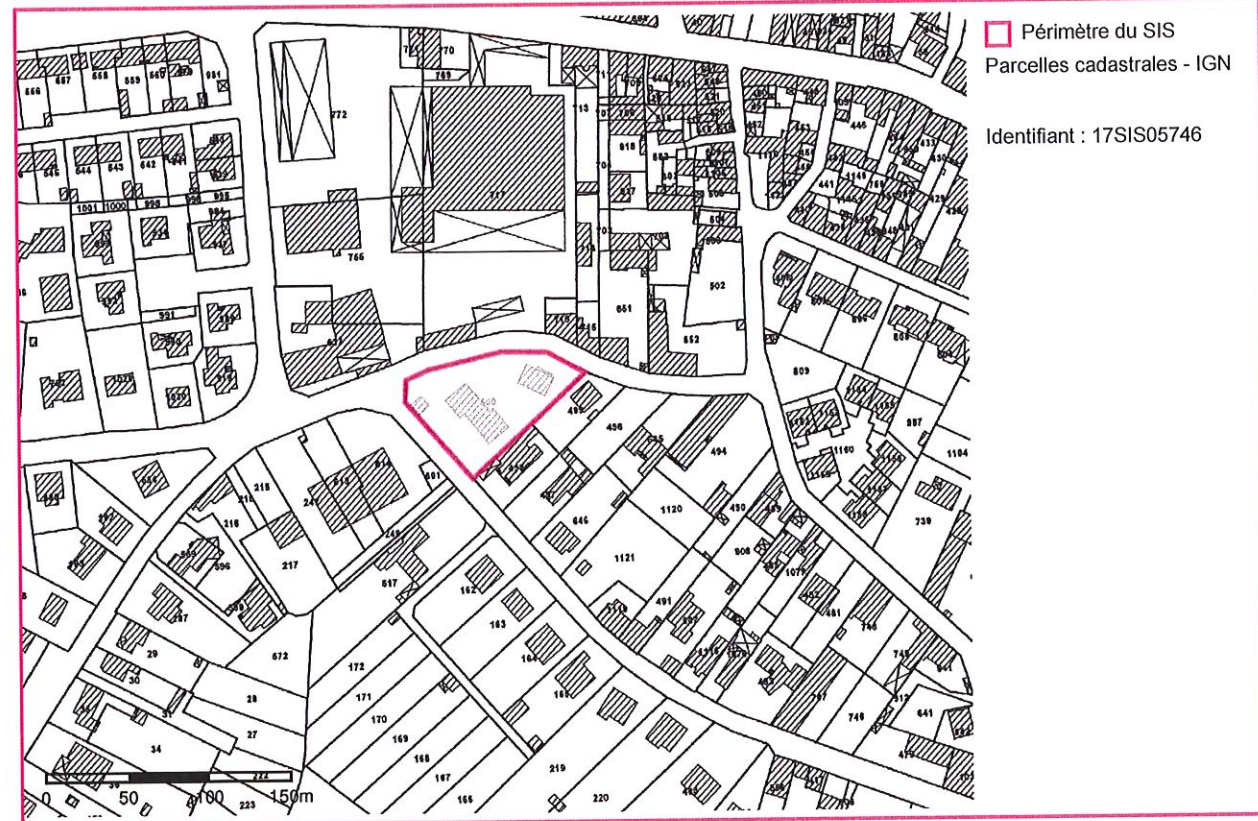
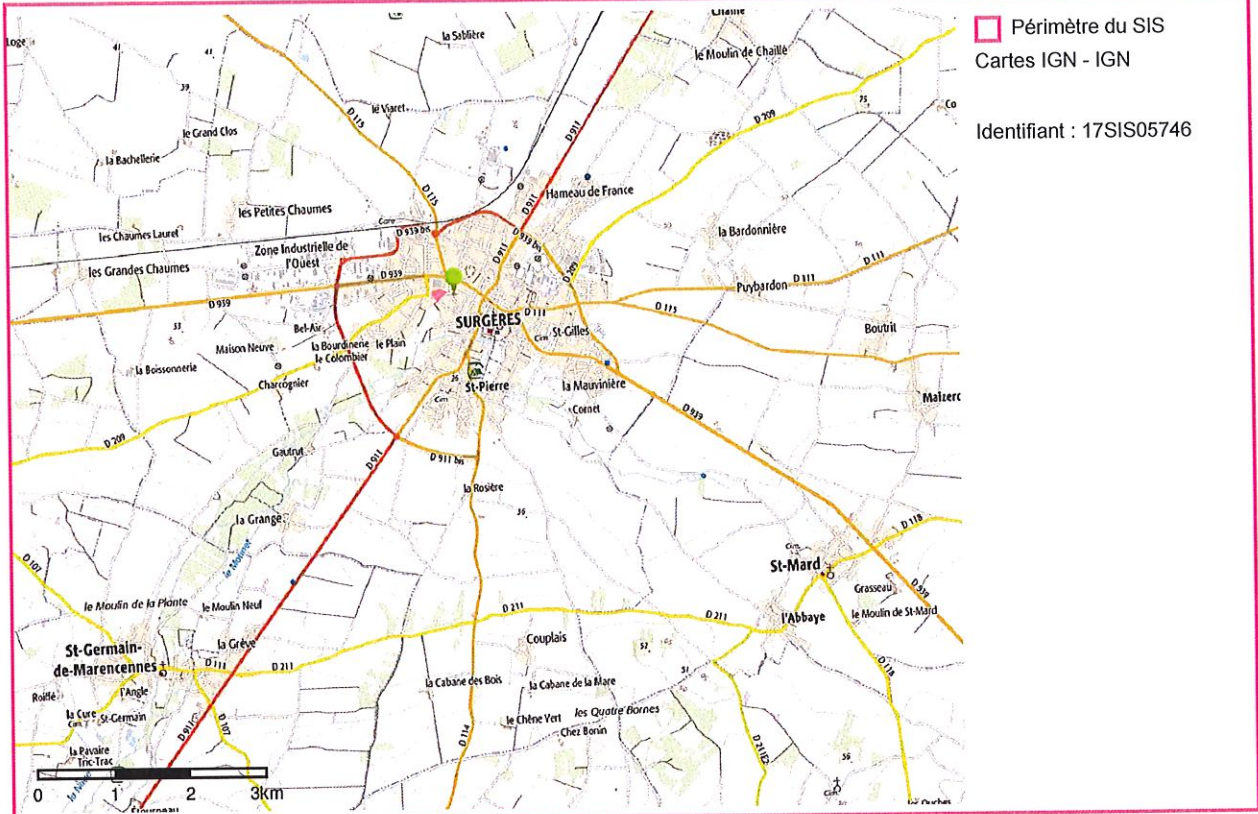
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SURGERES	AE	500	17/07/2017

Documents

Cartographie





Identification

Identifiant	17SIS06066
Nom usuel	SERGEANT-PROLAC
Adresse	16 Rue Barabin
Lieu-dit	
Département	CHARENTE-MARITIME - 17
Commune principale	SURGERES - 17434
Caractéristiques du SIS	<p>Ancien site exploité de 1947 à 2002 par la société SERGENT PROLAC dans le centre urbain de la commune de Surgères (17). Plusieurs activités ont été exercées sur le site telles que la fabrication de peintures à l'eau (avec et sans solvants) de cires d'enrobage, de colorants, de décapants, de produits anti-termites, de bactéricides et fongicides, mais aussi de ferment lactiques et de penicillium pour les fromageries. Un récépissé de déclaration a été enregistré à la date du 19 juin 1952, puis un arrêté préfectoral d'autorisation a été pris le 13 novembre 1972. La liquidation judiciaire a été prononcée le 13 septembre 2002. Le site a été cédé en décembre 2013 à l'établissement public foncier (EPF) de Poitou-Charentes. La friche industrielle a été rasée en juillet 2015. Un projet de réaménagement du site pour la réalisation d'un ensemble immobilier (usage sensible) est en cours.</p> <p>La nappe souterraine, du Kimméridgien inférieur, est présente à 4,5 m de profondeur et s'écoule vers la Gères située à 400 m au sud du site. L'emprise du site occupe une superficie totale d'environ 4434 m² (source : www.cadastre.gouv.fr).</p>
Etat technique	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre
Observations	<p>Les diagnostics environnementaux successifs établis depuis 2002 font apparaître plusieurs anomalies significatives dans les sols qui sont contaminés par plusieurs éléments métalliques sur la totalité de la surface du site. Des pollutions ponctuelles en hydrocarbures totaux (HCT), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et trichloroéthylène ont également été identifiées.</p> <p>Le plan de gestion établi en avril 2012 préconise :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'excavation des terres contaminées par les hydrocarbures jusqu'à un seuil de 500 mg/kg et une évacuation en biocentre,- l'extraction de la cuve FOD enterrée,- le recouvrement des futurs espaces vert par une couche de terre végétale de 30 cm et de 50 cm au droit des jardins privatifs,- l'excavation des terres présentant des traces de trichloroéthylène et une évacuation vers une ISDND. <p>Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	17.0038	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=17.0038

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à gérer
Commentaires sur la sélection	Suite à la réalisation des travaux de réhabilitation du site, des restrictions d'usages devront être instituées.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	410137.0 , 6563108.0 (Lambert 93)
Superficie totale	6447 m ²
Perimètre total	361 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SURGERES	AD	300	03/05/2016
SURGERES	AD	301	03/05/2016
SURGERES	AD	351	03/05/2016

Documents

Cartographie

